Trente-neuvième Année — N° 146 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES SAMEDI 26 MAI 1894

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et 1 rue Notre-Dame-des-Victoires, 23. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 25 MAI 1894

LA CRISE ET LES RADICAUX

Il ne faut pas se dissimuler que la crise ministérielle a servi singulièrement les intérêts du parti radical.

Les radicaux ont regagné en deux jours tout le terrain qu'ils avaient précédemment perdu; ils ont exploité le vote de mardi comme une victoire pour eux, et aujourd'hui ils font tous leurs efforts pour essayer de prendre la revanche de l'esprit ancien sur l'esprit nouveau.

La gauche progressiste et la gauche radicale, deux groupes qui ne sont pas à dédaigner, ont manifesté, dans deux ordres du jour fulminants, leur désir de voir enfin la République rompre avec ce qu'ils appellent la réaction cléricale.

Pris entre ces injonctions maçonniques d'une part, et les intentions plus modérées, formulées d'autre part par le groupe des républicains de gouvernement, M. Carnot ne sait à quel parti s'arrêter, et franchement on comprend qu'il soit embarrassé, puisqu'il ne possède aucune autre indication sur les sentiments de la Chambre.

Le parti radical, radical socialiste et socialiste, compte près de deux cents membres à la Chambre.

Cette minorité puissante effraie le Président de la République, qui n'ose pas entrer ouvertement en lutte avec elle.

C'est pourtant ce qu'il faudrait faire, et pourtant c'est pourquoi il penche vers la concentration, vieux système usé auquel, malgré tout, M. Carnot s'est toujours montré favorable.

Ce que le pays veut, c'est un ministère modéré, libéral, respectueux de toutes les croyances et de toutes les libertés.

Cedont il ne veut à aucun prix, c'est d'un ministère de sectaires et d'anticléricaux.

Voilà ce que l'on ne devrait pas oublier l'Elysée, si l'on avait réellement l'intention de former un gouvernement qui fût conforme, dans une certaine mesure, aux désir de la nation.

H. de L.

LE CONGRÈS

DES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER

Paris, 24 mai. — Le cinquième congrès des chemins de fer, qui a donné lieu à l'incident parlementaire dans lequel le ministère a sombré, s'est ouvert ce matin à dix heures dans la salle du Concert Parisien.

On comptait sur 120 délégués au moins, 82 seulement se sont rendus à l'appel du syndicat; mais ce qu'il importait surtout de savoir, c'était la décision de la compagnie de l'Etat. Y avait-il des délégués de cette compagnie au congrès? Leur présence, cette fameuse présence dont la discussion a provoqué la crise ministérielle, pouvait-elle être constatée?

En dépit des déclarations de M. Jonnart, cinq délégués étaient sur vingt qui avaient demandé la permission d'assister au congrès. C'est peu évidemment, mais enfin l'Etat comme les autres y est allé de sa petite délégation; mais on ne s'entend plus ! « Nous sommes sous une halle ! » Ce cri d'un délégué résume assez exactement la première séance d'un congrès.

M. Guérard, secrétaire général de la chambre syndicale, adresse aux délégués un salut de bienvenue et d'encouragement; puis le citoyen Pouet, section de Nancy, est nommé président du bureau provisoire et prononce la petite allocution d'usage, constatant avec satisfaction que la chute du ministère Casimir Périer est un triomphe pour les syndicats : « Mais, ajoute-t-il, il ne faut cependant pas que ceux-ci s'orgueillissent de cette victoire, car vous savez que dans les sphères gouvernementales, ce qu'on fâche d'une main, on le ressaisit de l'autre. »

La vérification des pouvoirs est laborieuse, il en ressort que 90 sections sont représentées par 78 délégués :

Ouest, 24 sections, 20 délégués ; Etat, 5 sections, 5 délégués ; Est, 6 sections, 6 délégués; Nord, 8 sections, 7 délégués ; Orléans, 17 sections, 17 délégués ; Paris-Lyon, 19 sections, 15 délégués ; Midi, 9 sections, 6 délégués ; Autres Compagnies, 2 sections, 2 délégués.

Au congrès de l'année dernière, il y avait 66 sections représentées par 90 délégués.

On vote par acclamation des remerciements et des félicitations à tous les députés qui, par leur parole et leur vote, ont fait respecter la loi de 1884.

On vote ensuite un blâme sévère aux Compagnies qui ont refusé des congés aux délégués,

« Ainsi, dit le président, l'Etat n'a pas voulu permettre au citoyen Gillet de venir partager nos travaux.

— Mais pardon, citoyen! je suis ici, c'est moi, Gillet. Seulement, je tiens à constater qu'il n'y a ici que cinq délégués de l'Etat. Cela tient à une entente entre le gouvernement et l'administration de l'Etat.

« On prétend nous considérer comme des fonctionnaires. Le fonctionnaire, c'est celui qui émarge au budget et qui ne produit pas! Le fonctionnaire, c'est le fils à papa qui prend la place des travailleurs! »

Bref, après une discussion qui devient fort animée et pendant laquelle dix délégués parlent à la fois, on vote un blâme aux Compagnies qui, en refusant des congés ont violé la loi de 1884.

Par contre, l'assemblée envoie ses félicitations et ses remerciements aux municipalités de Toulouse et de Marseille qui ont accordé une subvention à quelques délégués pour leur permettre d'assister au congres.

Ces devoirs étant remplis, non sans quelques difficultés et tiraillements, il s'agit de commencer les travaux. Cela ne va pas tout seul. Pendant une heure on s'arrête au chapitre 2 de l'ordre du jour : *nomination des commissions.*

Faut-il des commissions? n'en faut-il pas? comment seront-elles formées? Le débat s'éternise, dix orateurs parlent; c'est toujours le dernier qui a raison.

Plusieurs voix demandent :

— La clôture ! la clôture !

— Mais on ne s'entend plus, dit quelqu'un.

— Midi c'est l'heure d'aller déjeuner !

Ce dernier sentiment rallie aussitôt la grosse majorité de l'assistance; en un tour de main les commissions sont formées ; on fait l'appel nominal, il y a quatre-vingts délégués — deux étant arrivés après l'ouverture de la séance — et comme il faut huit commissions, on les range dix par dix au fur et à mesure que les noms se présentent. Il est *midi vingt, on se sépare, les commissions* se mettront à l'œuvre dans l'après-midi, demain, nouvelle *séance.*

Jeanne d'Arc et la Monarchie

Dans une polemique contre la *Gazette de France*, organe royaliste, l'*Univers* montre qu'aucun parti n'a le droit d'accaparer Jeanne d'Arc. Parler du *caractère royaliste* de la *mission* de Jeanne d'Arc, c'est commettre un non-sens historique. Est-ce que les Anglais et leurs alliés se proposaient d'établir chez nous le gouvernement impérial ou républicain ? Il y avait deux *rois* qui revendiquaient le trône de France. Entre ces deux rois, Jeanne, inspirée par Dieu, a choisi le Français et l'a conduit victorieux à Reims. Jeanne a fait triompher le sang de France. Jeanne est Française. Le *caractère* de sa mission, c'est le *caractère français*. Tous les Français, à quelque opinion qu'ils appartiennent, s'ils aiment leur pays, ont un droit égal à honorer Jeanne, a lui témoigner leur amour et leur reconnaissance.

Ce culte, étant donné le côté religieux qu'il doit forcément avoir, déplaît naturellement beaucoup aux sectaires du radicalisme et de la franc-maçonnerie, chez lesquels le sentiment patriotique a toujours cédé le pas, de loin, à la haine anticléricale. Pour entraver le mouvement qui porte la France vers Jeanne d'Arc, ils ne cherchaient qu'un prétexte. Eh bien, ce que nous reprochons amèrement, dit l'*Univers*, à *certains* royalistes, — tous n'ont pas commis cette faute, à beaucoup près, — c'est d'avoir fourni le prétexte !

Que les monarchistes veuillent manifester hautement leur dévotion à la Pucelle, rien de plus juste. Et quand les arrière-neveux de Charles VII ont figuré en bonne place à la cérémonie de Notre-Dame, nous avons trouvé cela parfaitement légitime. Mais aller plus loin, s'écrier, par exemple, dans les réunions, répéter dans les journaux : « Jeanne d'Arc nous ramène au roi ! » c'était d'abord, lancer une assertion absolument exacte, ensuite, faire en plein le jeu des radicaux et des *francs-maçons*. Notez que si l'on avait cru vraiment que le culte de la Pucelle devait nous rendre l'esprit et le goût monarchiques, on aurait eu soin de ne pas le crier imprudemment sur les toits.

» On l'a crié. Quelques-uns sans réfléchir, dans l'élan inconsidéré d'une improvisation; d'autres, nous en avons peur, sachant très bien ce qu'ils faisaient. »

L'*Univers* ajoute :

On nous ôtera difficilement de l'idée que la *Gazette*, en répétant chaque jour que le mouvement vers Jeanne était un mouvement royaliste, ait voulu provoquer le recul du parti républicain, cédant à son aile gauche Grand bénéfice ! la République a commis une faute de plus. Après cela, qu'importe à la *Gazette*, si le culte de la Pucelle en souffre !

Et, triomphante, la *Gazette* nous harcèle de ses railleries. Avoir cru que la République honorerait solennellement Jeanne d'Arc, faut-il être « rallié » pour se forger des illusions pareilles! Ce n'est point la République, c'est la Monarchie qui instituera la grande fête nationale et royale de Jeanne la Pucelle!

Hé bien, puisque la *Gazette* ne cesse de nous y provoquer, demandons-lui, à la fin, pourquoi donc, jamais, cette grande fête nationale et royale de Jeanne d'Arc, les monarchistes, quand ils étaient au pouvoir, n'ont *songé* à l'établir ? Nos rois, qui devaient tant à Jeanne, quelle reconnaissance publique lui ont-ils témoignée? Sans remonter jusqu'à Charles VII, si peu préoccupé de l'arracher aux mains des Anglais, où voit-on que sous l'ancienne monarchie on ait songé à rendre des hommages extraordinaires à la Pucelle ? Et ensuite, après les désastres de 1815, la Restauration y a-t-elle pensé le moins du monde ?

Quant à Louis-Philippe, que la *Gazette* honore aujourd'hui après l'avoir si grossièrement insulté, lui, les siens, sa femme, sa sœur, si l'idée de consacrer une fête nationale à Jeanne d'Arc lui était, par hasard, venue, ou, plutôt, si on la lui avait proposée, il l'aurait écartée sans hésitation. Enfin, de 1871 à 1876, cinq années durant, les monarchistes ont été les maîtres. Qu'ont-ils fait pour la Pucelle ?

Le journal catholique conclut avec juste raison que le mouvement exaltant Jeanne d'Arc est un mouvement populaire, né en dehors des partis, et, dans toute la force du terme, véritablement national. Il faut lui laisser ce caractère-là, parce qu'il est le sien et parce qu'il est le gage de son succès.

LA CRISE MINISTERIELLE

M. Dupuy à l'Elysée

Paris, 24 mai. — Voici la note officieuse qui est communiquée à la presse, cette après-midi :

« Le président de la République a reçu ce matin M. Charles Dupuy avec lequel il a conféré depuis onze heures jusqu'à midi moins un quart. Il lui a de nouveau demandé son avis sur les moyens de dénouer la crise.

» M. Ch. Dupuy a persisté dans les vues qu'il avait précédemment exposées à M. Carnot. Il a toutefois promis de le revoir cette après-midi à 3 h. 1/2.

» Avant de se rendre à l'Elysée, M. Ch. Dupuy a eu un entretien avec M. Casimir Périer. »

A 5 heures 30, cette autre note officieuse était communiquée aux journaux :

» Le Président de la Chambre a été reçu par le Président de la République, ce matin, à onze heures, et, de nouveau, cette après-midi, à trois heures; de cette double entrevue, il est résulté que la situation actuelle ne semblait pas indiquer le choix de M. Ch. Dupuy pour la Présidence du Conseil ».

M. Peytral appelé par M. Carnot

Une troisième note officieuse a été transmise, dans la soirée, à la presse ; la voici ;

« 8 heures soir. — M. Peytral a été reçu, à six heures, par M. le président de la République, qui lui a offert la mission de former le nouveau Cabinet; l'entretien de M. Peytral avec M. Carnot s'est prolongé pendant une heure; M. Peytral a déclaré au président de la République qu'il se sentait très honoré de la confiance que voulait bien lui témoigner le chef de l'Etat; il a ajouté qu'il pensait que la tâche qui lui était proposée était au-dessus de ses forces.

» M. Peytral verra quelques-uns de ses amis dans la soirée; il aura un nouvel entretien demain dans la matinée avec M. Carnot. »

A sa sortie de l'Elysée, à sept heures, M. Peytral a déclaré, à plusieurs journalistes, qu'il avait refusé la mission de former un cabinet et que son refus avait un caractère définitif. Néanmoins, il doit ce soir consulter quelques amis politiques et demain matin à dix heures, il retournera à l'Elysée pour faire part à M. Carnot du résultat de cette consultation.

En dépit de ces démarches, dont il a consenti à se charger, M. Peytral maintient encore une fois que sa décision est irrévocable.

Comme on le voit, la situation s'embrouille de plus en plus au lieu de s'éclaircir.

Au Sénat

La gauche républicaine du Sénat s'est réunie avant la séance pour examiner la situation politique. Un certain nombre de membres ont pris part à la discussion, notamment MM. Goujon, Loubet, Faye, Marcel Barthe, Morel, Tirman, Jean Dupuy.

Une proposition fut formulée tendant à ce que le groupe voté un ordre du jour analogue à celui voté hier à la Chambre par la réunion des républicains de gouvernement ; mais on fit observer que les différents ordres du jour votés hier par la Chambre paraissaient plutôt avoir entravé que facilité le dénouement de la crise.

M. Jean Dupuy proposa alors que le groupe se séparât sans émettre de vote précis, afin de laisser comme il convient toute liberté à M. le président de la République.

Cette proposition a été acceptée. Ajoutons que l'impression qui se dégage du débat, c'est que la majorité du groupe incline à la constitution d'un ministère homogène modéré.

Comme lors des crises précédentes, les groupes du Sénat étaient réunis. Deux d'entre eux, la gauche républicaine et l'union républicaine (M. Constant assistait à la séance de ce dernier) ont longuement examiné la situation.

Dans l'un comme dans l'autre, il a été proposé des ordres du jour tendant à indiquer au président de la République une solution. Ces propositions ont donné lieu à des débats passionnés.

Ainsi que la gauche, l'union pense que pour le moment elle n'a qu'une posture à prendre, celle de l'attente. Si dans un ou deux jours, la situation demeure embrouillée, on verra à donner à l'Elysée un conseil et, au besoin, à l'appuyer par une démarche significative. On attendra donc.

La cause de la concentration et celle de l'homogénéité ont été agitées au cours des deux réunions. La grande majorité des sénateurs est favorable à la formation d'un cabinet unicolore et de nuance modérée. M. Casimir Périer a ici beaucoup de partisans de sa politique.

A la Chambre

La personnalité de M. Peytral, mise en avant, a eu le don de mettre d'assez méchante humeur certains de ses anciens collègues, tel M. Pelletan, par exemple.

On se souvient que M. Peytral, étant dans le Cabinet de M. Dupuy, fut accusé par plusieurs de ses collègues de les avoir trahis et abandonnés.

Pour quelques députés, le choix de M. Peytral venant après la visite de M. Dupuy semble avoir été le résultat d'une indication du président de la Chambre. Il paraît en effet que M. Dupuy a dit à M. Carnot qu'à son avis le Cabinet homogène modéré ayant succombé, il lui semblait tout naturel d'appeler aux affaires un ministre radical.

Au Palais-Bourbon, on commence à se préoccuper du rôle actif que le Sénat voudrait jouer dans la solution de la crise et on s'en montre assez mécontent.

Un ministère Dupuy

Paris, 24 mai, 11 h. — M. Peytral, bien qu'il déclare renoncer à former le nouveau cabinet, a vu, ce soir, plusieurs personnages politiques.

Mais, ce n'est pas pour lui-même, que M. Peytral opérerait ; c'est pour M. Ch. Dupuy, qui, malgré son refus d'hier, ne serait pas loin d'accepter aujourd'hui la présidence du Conseil.

On met en avant, ce soir, la combinaison suivante :

M. Dupuy à l'Intérieur, avec la Présidence du Conseil; M. Peytral aux Finances; M. Bourgeois à la Justice; M. Brisson aux Affaires étrangères; M. Poincaré à l'Instruction publique; M. Delcassé aux Colonies; M. Marty et M. Viger, du ministère actuel, garderaient, l'un, le Commerce, l'autre l'Agriculture.

Il resterait à pourvoir les Travaux publics, la Guerre et la Marine.

Les démarches de M. Peytral

Paris, 1 heure matin.— Ce n'est plus M. Charles Dupuy qui apparaît comme président du Conseil. M. Peytral, qui entraîna, par sa démission en compagnie de M. Terrier, la chute du ministère Dupuy, est resté en termes assez froids avec le président de la Chambre et il s'est abstenu de le voir.

M. Peytral s'est d'abord rendu chez M. Léon Bourgeois auquel il a dit qu'à son sens, il avait y dans la Chambre une majorité pour soutenir un cabinet de concentration ; mais ayant une teinte avancée, il a prié ensuite le député de la Marne d'accepter la présidence de ce ministère dont les éléments seraient faciles à réunir; mais, comme hier, l'ancien garde des sceaux du Panama continue à se montrer hésitant, se montrant seulement disposé à accepter un portefeuille dans une combinaison de ce genre.

M. Peytral a vu également M. Brisson, l'ex-président de la commission d'enquête du Panama, et on assure que celui-ci ferait partie d'un cabinet Bourgeois-Peytral.

On dit que le président de la République fera appeler à nouveau demain après-midi M. Léon Bourgeois.

M. Carnot et M. Casimir Périer

La guerre entre l'Elysée et l'ex-président du conseil n'est pas, nous dit-on, terminée. Elle va continuer de plus belle, aussi acharnée, avec la seule différence que les rôles seront changés.

L'offensive viendra d'un autre côté. En effet, on annonce qu'au cas où M. Dupuy quitterait la présidence de la Chambre, M. Casimir Périer est actuellement décidé à ne pas briguer cette fonction.

Secondant aux résolutions exprimées hier par les républicains gouvernementaux, il demeurerait avec sa majorité qui l'a suivi et deviendrait le chef de cette opposition dont a parlé M. Krantz.

On tâcherait d'aller ainsi jusqu'à la réunion du Congrès. Le premier acte de cette opposition se jouerait à l'occasion du remplacement de M. Ch. Dupuy à la présidence de la Chambre.

L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

La législation de l'empire austro-hongrois a établi *obligatoirement*, il y a quelques années, deux assurances sociales : les assurances contre la maladie et les assurances contre les accidents du travail.

Nous trouvons dans le *Bulletin de l'Office du travail* d'intéressants détails sur ces institutions qui ont commencé à fonctionner le 1er août 1889. Nous relèverons aujourd'hui les chiffres relatifs à l'assurance contre la maladie.

Cette assurance s'applique en principe aux ouvriers; mais elle peut être étendue aux travailleurs des exploitations agricoles et forestières ainsi qu'aux petits employés de commerce et de l'industrie. Les personnes non assujetties à l'obligation de l'assurance peuvent d'ailleurs s'assurer elles-mêmes, à la condition bien entendu de payer la totalité des cotisations qui les concernent.

En 1891, il y avait 2,822 caisses mutuelles, assurant 1,667,000 personnes. En ajoutant à ce dernier chiffre les 126,000 ouvriers affiliés aux caisses minières, on arrive à un total de près de 1,800,000 travailleurs assurés contre la maladie. Nous sommes malheureusement loin de ce chiffre en France !

Pour faire face à environ 21 millions de dépenses, occasionnées par les maladies, les caisses mutuelles ont reçu près de 25 millions; ce qui, par tête d'assuré, donne une moyenne de 15 francs de cotisation. Ajoutons que les ouvriers auxquels la loi impose l'obligation de s'assurer, ne paient que les deux tiers de la cotisation qui leur est afférente, les patrons fournissent le reste.

Dans ces chiffres éloquents par eux-mêmes et dans les heureux résultats obtenus en Autriche par l'assurance obligatoire contre les maladies, il y a, ce nous semble, pour nos législateurs, un utile enseignement social à méditer.

CAS SINGULIER D'ANGLOMANIE

Sous ce titre, le *Figaro* publie ce qui suit :

« Un Anglais est en passé de devenir légendaire à Paris: voici à quelle occasion :

» La Maison du Peuple, à Montmartre, organise pour les premiers jours de juin une fête de l'adolescence, et pour que les enfants soient tout à fait dans le mouvement — car ils doivent être présentés aux municipalités socialistes de Saint-Ouen et de Saint-Denis — des cours d'athéisme ont été organisés à leur intention. Les citoyens Marcel Sembat, Clovis Hugues, députés; Moitet, Lemoinon, membres de la Société de propagande d'athéisme, et leur collègue Letrillard, rédacteur en chef du journal l'*Athée*, ont été désignés pour leur inculquer les bons principes.

» C'était dimanche dernier, à dix heures précises du matin, que devait avoir lieu le premier cours : MM. Letrillard et Moitet étaient à leur poste, mais l'auditoire avait fait défaut : pas le moindre gamin à catéchiser ! Seul, un *monsieur*, d'une quarantaine d'années, barbe blonde et monocle à cheval sur un nez inquisiteur, attendait patiemment, dans le vestibule agrémenté d'un comptoir de marchand de vin, que la bonne parole tombât *ex cathedrâ*.

» Les murs ont bien des oreilles, mais les banquettes ne bénéficiant point de cette faveur, les conférenciers, d'un commun accord, renvoyèrent à jeudi, de deux heures à quatre heures, leur cours d'athéisme. Hélas ! pareille déconvenue les attendait... Jeudi encore, pas le plus petit mioche à se mettre sous la dent à la Maison du Peuple ! Seul toujours — toujours sa grande image ! — le tenace et patient sujet de Sa Gracieuse Majesté la reine Victoria, impassible et grave, attendait la bonne parole.

» Sa patience nous toucha :

« Monsieur, nous dit-il, ne vous étonnez pas ou plutôt ne vous étonnez plus. J'étais de passage à Paris lors de la fondation de la Maison du Peuple Français par M. l'abbé Garnier, lorsque j'appris la création d'une nouvelle et concurrente maison : celle du Peuple proprement dit. Je suis fort intrigué sur l'issue de la lutte engagée de trottoir à trottoir entre ces deux immeubles, et je ne veux engager mon *alibi honor* que lorsque l'une des deux maisons aura écrasé l'autre.

» — Oh ! alors... disons-nous, vous pourrez attendre quelque temps.

» — Monsieur, répliqua-t-il, qu'il vous suffise de savoir que je suis du Royaume-Uni, celui qui durant quatre ans, deux mois, vingt-deux jours et six heures, a suivi pas à pas le dompteur Crawachsoun, jusqu'au dernier moment où il fut manqué par son lion. »

» Tandis que pour faire honneur à nos connaissances historiques, nous nous écrions : « Ah ! parfaitement ! » le fils d'Albion filait à l'anglaise, désireux de fuir notre interview.

FREDÉNE.

LE COUP D'ÉTAT SERBE

Belgrade, 24 mai. — Des députations sont arrivées de province pour féliciter le roi d'avoir assuré par son coup d'Etat la tranquillité du pays.

La nomination de M. Avakoumovitch à la légation de Berlin est certaine.

M. Garachanine ira prendre possession de la légation de Paris au commencement de juin.

La police continue ses investigations au sujet du complot antidynastique.

Elle vient de procéder à l'arrestation du secrétaire de l'arrondissement de Kragujevatz, parce qu'il avait été dénoncé pour être en relations avec le prétendant Karageorgewitch.

Il paraît que les perquisitions opérées à son domicile ont amené la découverte de nombreux documents compromettants.

Vienne, 24 mai. — On mande de Belgrade aux journaux de Vienne que M. Ranko Tolisitch, président du club radical à la dernière Skoupchtina, a été arrêté dans la ville où il habite et amené à Belgrade.

L'arrestation de l'archiprêtre Milan Gyuritch aurait d'ores et déjà été opérée d'après certains journaux. D'autres, au contraire, l'annoncent comme imminente.

Le *Frembenblatt* annonce que d'après une dépêche de Belgrade on aurait découvert une fabrique clandestine de munitions pour des fusils Peabody qui, on le sait, constituent l'armement de la milice serbe; six hommes travaillaient dans cette usine depuis dix jours. On a trouvé un grand nombre de cartouches toutes prêtes. Trois cent mille cartouches auraient été expédiées dans l'intérieur du pays.

LA SITUATION DANS LA SOIERIE

Voici comment le *Moniteur du tissage mecanique des soieries* apprécie la situation :

L'alimentation des usines de tissage mécanique devient plus laborieuse que le mois dernier dans la plupart des genres.

En pongée uni chaine grège tramé schappe, il s'est donné des ordres nouveaux dans tous les comptes et même dans des qualités plus fortes que de coutume. Malgré cela, les prix de façon, déjà très abaissés, loin de se raffermir, se sont encore affaiblis.

Le batavia chaine grège tramé schappe reste à l'écart de ce petit mouvement de reprise, et le nombre des métiers que ce tissu laisse inactifs s'est encore augmenté.

Le côtelé chaine grège tramé coton a fait naître quelques maigres demandes pour col dans les qualités moyennes.

En pongée uni tout soie, il n'y a aucun changement à mentionner, et la médiocre fabrication de cette étoffe est toujours limitée aux articles pour lingerie en 80 centimètres.

La doublure teinte en pièce se comporte très vaillamment comme par le passé, et compense un peu la défection des autres tissus. Le sergé et la polonaise chaine grège tramé coton ont, non seulement conservé leur position, mais encore se sont répandus sur un plus grand nombre de métiers.

La fabrication de l'étoffe teinte en pièce pour parapluie s'est, depuis longtemps, resserrée et tend à diminuer encore au détriment de l'austria chaine grège tramé coton. Le satin de Chine armure 5 lisses, continue, presque seul, à entretenir un petit nombre de métiers.

L'écharpe fond taffetas chaine grège tramé schappe est toujours délaissée, et le même article tramé coton, desservi par de fort mauvais prix de façon, occupe une très petite place au tissage.

La fabrication du satin grège, après avoir repris un élan qui faisait bien augurer pour son avenir, s'est subitement ralentie. La disette des ordres, depuis deux semaines, a déjà causé l'arrêt d'un bon nombre de métiers et communique une grande faiblesse aux prix de façon de la plupart des tissus unis teints en pièce.

Nous ne pouvons faire mention du crêpe de Chine que pour constater sa désertion et pour souhaiter son prompt retour au tissage.

En damas chaine grège tramé schappe et en brocatelle chaine grège tramé coton, les ordres sont de plus en plus rares, et les manufacturiers ont beaucoup de peine à garantir du chômage leurs métiers organisés pour le façonné teint en pièce.

Le tissage de l'étoffe du Levant est restreint aux brocades chaine soie et chaine coton pour la Syrie, la Perse, la Tunisie et le Maroc. Le marché indien autorise des espérances pour le mois prochain. Le relèvement de la valeur de la roupie rendra les transactions plus faciles, et la nullité, sur notre place, des stocks de marchandise fabriquée pour cette consommation donne des probabilités en faveur d'une reprise de la fabrication.

En velours poil schappe, la vente sur banque conserve une grande froideur, et la demande s'attache presque uniquement à la peluche de couleur claire dans les petites qualités. Le tissage travaille faiblement pour les réassortiments de stocks de Paris en vue de la saison prochaine.

Le damas cuit noir faiblit sensiblement, et sa fabrication se maintient, à grand'peine, dans les comptes légers.

Quant au damas cuit couleur et aux petits façonnés en glacé, il se donne de très petits ordres qui sont loin de suffire à l'entretien de tous les métiers affectés à ces genres de tissus.

La cachemirienne façonnée, qui avait motivé des essais nombreux en teint en pièce, aussi bien qu'en teint en flotte, n'a produit de résultats dans aucun de ces genres.

La torpeur qui, le mois dernier, s'était emparée du satin chaine cuit tramé coton s'est encore accentuée. Le satin noir, dans les articles spéciaux que l'on connaît est réduit à fort peu de métiers: le satin rayé n'est demandé ni pour doublure ni pour le Levant, et la polonaise noire pour doublure a vu diminuer notablement sa fabrication.

C'est encore le Nagasaki chaine grère trame grège qui représente, à peu près seul, au tissage le mouchoir façonné au carré dont la vente n'est pas très prospère. Les échantillons demandés pour l'exportation au Portugal et au Brésil n'ont, jusqu'à présent, produit aucune commission.

Les usines mécaniques consacrées à l'armure teinte en flotte sont loin d'avoir reconquis leur ancienne activité. Le surah et le merveilleux se partagent la moitié du nombre des métiers et condamnent le reste à la recherche, difficile, d'autres genres d'étoffes.

Grâce aux pluies récemment survenues, on a pu livrer, en étoffe pour parapluie teinte en flotte, les commissions en souffrance. Le début de la saison provoque des demandes d'échantillons, et si la température ne retourne pas à la sécheresse, la fabrique pourra, sinon faire un chiffre d'affaires normal, du moins écouler une partie de son stock.

BOURSE DE LILLE DU 25 MAI

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 400	...	114	Tramw. Nord.	...	432 50
» 90, r. 500	...	504	Union fin. N.	...	440
» 68, r. 500	...	513	Gaz de Wazem	...	522
» 77, r. 500	...	504	Ch. d. fer Econ.	...	520
» 84, r. 400	...	404	Denain Anzin.	...	512 25
» 84, 4/4	...	408	Tréfilerie	...	507 50
» 87, r. 400	...	404	CHARBONNAGES		
» 93, r. 500	...	499 25	Anche, 125	...	3500
Reub.-T. 1860	...	45 35	Anzin, 1000 d.	4300	4500
Roubaix. 1893	...	479	Blanzy	...	1830
Amiens	...	424 25	Bruay	...	1350
Dép. du Nord	...	408 25	Bully-Grenay	2690	2690
Tourcoing 1878	...	505	Campagnac	...	745
Armentièr. 86	...	505	Carvin	1270	1231 25
Douai, libérée	...	505	Courrières, 40	...	1010
» non lib.	...	502	Crespin	160	150
Vorley, Decr.	...	1500	Douchy	...	3100
Cie Platel et Cie	...	500	Dourges	...	6000
Crédit d. Nord	...	505	Drocourt, 1/2 s.	...	2305
H. Devilder	...	1100	Escarpelle	2060	2060
Banq. ré. Nord	...	500	Epinac	...	630
C. Esc. Roub.	...	...	Ferfay	...	502
Gaz de Wazem	...	513	Fléchinelle c. 5	...	375
Le Nord, ass.	...	2800	Fléchinelle	...	500
Union g. Nord	...	455	Lens	...	24607 50
St-Sauv. 1/2 ras	...	200	Liévin	...	2900
Un. fin. Nord	...	140	Marles 30 0/0	1050	11000
Constr. Anzin	...	...	Marles 70 0/0	...	16250
Cements franç.	...	270	Meurchin	...	4400
Kétrée-Blanch	...	250	Ostricourt	500	500
Tramw. Nord	...	40	Sincey-le-R.	...	3 75
L. Allart, t. p.	...	615	Thivencelles	...	400
Id. 375 p.	...	...	Vicoigne et N.	...	16575
Chem Econom	...	530	OBLIGATIONS		
Delgutte et Cie	...	617 50	Bethune 1877	...	498 25
C. Liquid R.-T.	...	...	Blanzy 1876	...	525
Eaux Dunkerq	...	500	Drocourt 1885	...	520
Tréfilerie	...	4000	Fléchinelle 87	...	350
Blache-St-V.	...	2500	Marles 1892	...	510
Denain Anzin.	...	535	Liévin 1885	...	505
Usin Villerupt	...	450			

Marchés de Lille du 25 mai 1894

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 148 50 à ... ..; 55 degrés, cote com., 39 50 à .. ..; n° 3, cote com., ...

HUILES. — Huile épurée pour quinquet .. fr. l'hectolitre, huile de colza .. fr.

ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, offert 32 25 à .. .. demandé .. .. à .. ...

Cours de clôture au comptant du 25 mai

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
100 75 -/-	3 0/0	100 60 -/-
100 20 -/-	3 0/0 amortissable	100 05 -/-
106 90 -/-	3 1/2 0/0 1893	106 40 -/-

BOURSE DE PARIS DU 25 MAI

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 3 h.	Cours de clôt.
100 85	3 0/0	...	...	100 65	100 65	100 65
106 95	3 0/0 amort.	...	...	106 95	106 77	106 92
78 50	Italien	...	...	78 55	78 45	78 45
5040	Banq. de France	...	...	...	...	5040
...	B. d'Escompte	...	...	...	...	...
678	Banq. de Paris	...	...	...	677	677
958	Crédit Foncier	...	...	950	957	956
735	Créd. Lyonnais	...	...	743	737	743
...	Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
1445	Lyon	...	...	1447	1450	1451
1895	Nord	...	...	1897	...	1895
17	Panama	...	...	...	...	15
2885	Suez	...	...	2890	2870	2875
...	Obligations	...	...	...	...	...
700	Autrichiens	...	...	703	705	700
237	Lombards	...	...	...	...	236
103	Nord Espagne	...	...	105	104	105
146	Saragosse	...	...	145	145	145
533	Méridionaux	...	...	...	521	523
...	Métaux	...	...	...	...	...
514 96	Egypte	...	...	514 37	515	514 37
98 1/2	Hongrois	...	...	98 7/16	98 3/8	98 3/8
24 25	Turc	...	...	24 30	24 17	24 27
618 12	Banq. Ottomane	...	...	639 37	632 31	637 50
645 46	Extérieures	...	...	65 1/16	64 5/8	64 3/4
371 25	Rio-Tinto	...	...	370	364 37	370 87
115 68	Tharsis	...	...	115 37	120	115 37
22 /	Portugais	...	...	22 1/8	22 1/8	22 3/16
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1880	...	...	...	...	...
100 80	Russe consolidé	...	...	100 06	100 30	105 ...
89 20	Russe nouveau	...	...	89 50	88 50	89 65
...	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
...	Dynamite	...	...	...	...	577
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
457 50	Alpines	...	...	455 00	455 50	453 43
117	Câbles	...	...	...	...	117
69 35	Russe Orient	...	...	69 25	70 10	69 50
505	Impérial	...	...	...	502	505
...	Mobilier espag.	...	...	...	...	...
...	4 0/0 amorties	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale	...	...	...	...	...
479	Roubaix-T. 1893	...	...	...	...	479